



Val de Louyre et Caudeau

Cendrieux
Sainte-Alvère
Saint-Laurent des Bâtons

Sainte Alvère, le 28 juillet 2021

Lettre aux nouveaux habitants de Val de Louyre et Caudeau

21/1033
PhD/MAR

Madame, Monsieur,

Comme l'année dernière, avec les maires délégués de Sainte Alvère, Cendrieux et Saint Laurent des Bâtons, puisque vous avez choisi de vous installer dans l'un de nos 3 villages, je souhaitais vous recevoir pour que nous puissions mieux nous connaître.

La situation sanitaire ne nous permet pas, une fois de plus, de concrétiser cette rencontre, qui permet à chacun de vous de se présenter et d'engager un dialogue avec les élus.

Par cette lettre, je vous souhaite néanmoins un choix heureux de vie à Val de Louyre et Caudeau ; avec l'équipe administrative, nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance mes sentiments cordiaux et je vous souhaite un bel été.

Philippe DUCENE,
Maire de Val de Louyre et Caudeau

Gilles LE ROUX,
Maire délégué de Cendrieux

Marie-Christine BENCHAREL,
Maire déléguée de Sainte-Alvère

Laurence PERROT,
Maire déléguée de
Saint-Laurent des Bâtons



Terroir de la truffe et de la fraise

Mairie : 22 rue de la République Sainte-Alvère 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 73 55 80 / télécopie 05 53 73 55 99 / mairie@ville-sainte-alvere.fr

Mairie déléguée : le bourg Cendrieux 24380 Val de Louyre et Caudeau 05 53 03 22 43 / mairie@cendrieux.fr

Mairie : déléguée le bourg St Laurent des Bâtons 24510 Val de Louyre et Caudeau 05 53 22 72 01 / mairie.stlaurentdesbatons.mairie@wanadoo.fr